

TOURNOI DE VOLLEY DE PLAGE DES "AMIS DE L'AGRICULTURE"

MODALITÉS D'ORGANISATION DU TOURNOI

OBJECTIF

Le principe de la manifestation est de réunir un maximum de partenaires du monde agricole autour d'un événement sportif : un tournoi de VOLLEY BALL à 6x6 selon le même format que le tournoi de football du mois de mai. L'objectif compétition est secondaire, le but recherché est de partager cette journée dans un cadre festif et de créer un moment d'échanges, de détente et de convivialité..

MODALITÉS GÉNÉRALES

- Un droit de **participation de 5€ par joueur est demandée** pour l'organisation:
 - * différents lots et récompenses pour les participants,
 - * location de matériel nécessaire à la bonne organisation du tournoi,
 - * collation de fin de journée.
- Chacune des équipes devra signer une feuille d'engagement sur laquelle tous les joueurs valideront l'accord de « décharge de responsabilité » (voir annexe),
- Elles devront mettre à disposition des organisateurs deux personnes pour assurer l'arbitrage des différents matches,
- Les équipes sont constituées de 8 joueurs au maximum (et 4 joueurs au minimum), **25 % de personnes "extérieures"** à l'entreprise ou organisme sont autorisées. Les fusions entre organismes sont possibles.

RÈGLEMENT DU TOURNOI

- Les rencontres se déroulent sur un terrain 9m X 9m avec les règles du volley de salle.
- La journée est organisée en deux temps :
 - la matinée où se déroulent les matches de poules qualificatives,
 - l'après midi où a lieu la phase finale,
- Pour la phase qualificative, des poules de 4 à 5 équipes sont constituées :
 - Chaque équipe affronte une fois ses adversaires de poules. Les matches se déroulent en 21 ou 25 points.
 - A l'issue de cette phase, un classement est établi en fonction du nombre de matches gagnés
 - En cas d'égalité, la différence de points marqués et encaissés départage les équipes.
- Pour la phase finale, deux tableaux sont constitués :
 - le tableau « Lé Gadiamb » où les meilleurs de chaque poule (phase qualificative) s'affrontent pour les récompenses.
 - le tableau « Lé Mol » où les moins bien classés de chaque poule (phase qualificative) s'affrontent en matchs de classement pour l'honneur.

Durant cette phase, les rencontres pourront se dérouler en 1 set de 25 points, en 2 sets ou en 2 sets gagnants, le 3ème set étant un tie break en 15 points.

